



LETTRÉ D'INFOS

MAIRIE DE CIVENS

Tél. 04 77 26 04 45

mairie.civens@wanadoo.fr www.mairie-civens.fr

AVRIL 2016

SEANCE DU 17 MARS 2016

Présents 14 élus, Véronique Ponton donne procuration à Mireille Palmier.

Vote des taxes locales.

Les baisses des dotations de l'Etat continuent. M le Maire rappelle son engagement de ne pas augmenter les taxes pour la durée du mandat. Une gestion rigoureuse permet de tenir cet objectif. Taxe Habitation 2.92%, Foncier Bâti 5.99%, Foncier Non Bâti 13.85%. Les taux des trois taxes restent **inchangés depuis 8 ans**. Le conseil valide à l'unanimité.

Approbation des comptes administratifs 2015, compte de gestion 2015 –Affectation du résultat 2015.

Présentation des comptes administratifs

-assainissement : excédent de fonctionnement 23 519.37€
excédent d'investissement 140 612.74€

-principal : excédent de fonctionnement 469 450.90€
déficit d'investissement -110 249.96€

Résultat 2015 : 523 333.05€

Affectation du résultat. Budget principal : 110 249.96€ au chapitre 001 – 93 400.94€ au chapitre 002

Budget assainissement : 110 612.74€ au chapitre 001 – 23519.37 € au chapitre 002

Les comptes de gestion 2015 et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes de gestion 2015 de la Trésorerie sont conformes aux comptes administratifs. Le conseil valide à l'unanimité.

Approbation du budget principal 2016 :

La présentation des différents chapitres est faite. Le conseil valide le budget principal 2016 à l'unanimité :

807 550€ en fonctionnement et 835 549€ en investissement.

Approbation du budget assainissement 2016 :

Le conseil valide à l'unanimité le budget assainissement 90 730€ en fonctionnement 180 448€ en investissement.

Emploi saisonnier.

Pour palier l'absence pour congés payés des employés communaux, M le Maire propose de créer deux postes d'adjoint technique. Deux jeunes civensois ont été recrutés. Alexis Bréhamet et Gaëtan Charrier. Deux périodes sont mises en place, du 18.07 au 02.08 et du 4.08 au 19.08, la durée du travail sera de 20h hebdomadaires.

Voisins Vigilants.

Le dispositif s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Le voisin vigilant reçoit également par sms des informations de la gendarmerie. Plusieurs civensois se sont portés volontaires pour participer au dispositif. Une convention sera signée avec la gendarmerie.

Questions diverses.

-CMJ chasse aux œufs. Le CMJ de Civens s'associe avec celui de Feurs et de Pouilly les Feurs pour organiser le 28

mars, le lundi de Pâques une grande chasse aux œufs à l'hippodrome de Feurs. A ce jour 350 enfants sont inscrits.

-Les prochaines élections pour le renouvellement des membres du CMJ auront lieu en octobre prochain.

Communauté de Communes. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale la commission (SDCI) doit se réunir le 18 mars. Dès la publication du schéma (au plus tard le 31 mars 2016) et jusqu'au 15 juin 2016, le préfet en assure la mise en œuvre. Le préfet notifie aux présidents d'intercommunalités et aux maires intéressés, les arrêtés de projet de périmètre pris en application du schéma. Les communes et les EPCI concernés disposent d'un délai de 75 jours (soit avant le 31 août 2016) pour se prononcer sur le projet de périmètre. L'absence de délibération dans le délai précité équivaut à un avis favorable.

-Fibre optique. Le point de mutualisation (PM) pour notre commune devrait être opérationnel en février 2017. Il y aura ensuite un délai de 3 mois afin que les différents opérateurs informent. Le SIEL doit organiser une réunion publique début 2017 pour indiquer les procédures.

-bacs jaunes. Après 3 mois de fonctionnement, le bilan est positif, le tonnage des ordures ménagères a baissé de manière significative et celui des bacs jaunes a augmenté dans les mêmes proportions. Un bémol cependant, les bacs contiennent trop d'emballages qui devraient être mis avec les ordures ménagères. La CCFF communiquera prochainement.

-urbanisme et voirie. Le permis du nouveau Intermarché est accordé. La réalisation du cheminement piéton des Balcons du Forez aux Quatre Chemins est à l'étude. Le service des domaines a été contacté afin d'obtenir une évaluation pour l'achat de terrains nécessaires au projet.

-CCAS. Le budget du CCAS est indépendant. La subvention versée sera désormais fixe. Le montant prévu est de 14 000€, cette somme permettra au CCAS d'avoir une réserve qu'il pourra utiliser lors de besoins exceptionnels.

-Ossuaire. La commune a engagé il y a quelques années une procédure afin de reprendre les concessions reconnues abandonnées. Cette procédure est arrivée à son terme.

Les restes des personnes inhumées dans les concessions reprises seront réinhumés dans un ossuaire spécial affecté à perpétuité à cet usage dans le cimetière. Deux devis ont été demandés, l'un à la Graniterie du Forez de Civens pour 2 800€, l'autre à l'entreprise Maillavin Robert de Civens pour 3 110€. Le devis de la Graniterie du Forez est validé pour 2 800€, l'exhumation 150€ la tombe.

-Commémoration du 19 mars. Elle aura lieu le dimanche 20 mars à 10h.

-Ecole : Rapport DDEN - les DDEN visitent les écoles maternelles et primaires. Ces visites portent, entre autre, sur le bien être des enfants et de l'équipe enseignante au sein de l'établissement, la conclusion du rapport est positive. L'effectif pour la prochaine rentrée devrait être stable, il y a une inquiétude pour la rentrée 2017. Enquête de satisfaction concernant les temps périscolaires. 17 questionnaires rendus sur 80 familles interrogées ! Les retours sont dans l'ensemble satisfaisants.

-Accessibilité. La commission bâtiment a étudié le problème concernant l'accès de l'église ainsi que celui des toilettes publiques. La commission va se rapprocher des professionnels pour demander conseil.

-Salle des fêtes du bourg. Elle ne sera plus louée à partir d'octobre 2016. Un projet est étudié avec l'aide de l'Agence Ampère de Feurs. Une salle de réunion et une pour des manifestations de 100 personnes environ sont prévues pour l'instant.

SEANCE DU 28 AVRIL 2016

Présents 10 élus. Nathalie Blanchard donne procuration à Christophe Guillarme, Fabienne Etaix donne procuration à Mireille Palmier, Edouard Poncet, Pierre Denis excusés. Michel Grand est excusé il représente la commune à la Commission Nationale d'Aménagement Commercial à Paris.

Il a été décidé en réunion d'adjoints de changer la formule de la lettre d'info, elle sera désormais légèrement différente.

Le compte rendu du conseil étant disponible sur notre site

www.mairie-civens.fr

Redevance pollution Agence de l'eau. La redevance pour pollution domestique est calculée sur la base du volume d'eau facturé aux abonnés domestiques et assimilés du service de distribution d'eau potable. La redevance pour modernisation des réseaux de collecte est perçue auprès des exploitants assurant la facturation de la redevance assainissement. La part pour 2016 est de 0.18€ le m³.

La redevance d'assainissement est de
Base forfaitaire 30€ + de 0 à 300 m³ 0.42€/m³ – de 301 à 500 m³ 0.96€/m³ - Plus de 500m³ 1.25€/m³

Logement du Presbytère. L'appartement est actuellement inoccupé. Il avait été évoqué de le transformer en deux duplex. Après consultation de l'architecte, il n'est pas possible d'envisager cette solution. M le Maire propose de conserver une location à l'étage. La menuiserie (fenêtres) sera changée, une isolation phonique sera réalisée, la salle de bains sera rénovée. Les devis seront demandés. La réhabilitation du rez-de-chaussée sera étudiée.

Subvention étudiants. Dix jeunes de la MJC de Feurs dont 3 civensoises partiront cet été au Maroc pour un projet solidaire dans le village de Taddert. L'objectif est la reconstruction d'un pont détruit lors d'une crue en 2015. Une subvention de 200€ sera allouée pour aider l'association MJC à financer ce projet. Les trois étudiantes devront présenter à leur retour le résultat de leur travail.

Sécurité RD10, hauteur des 4 chemins. L'équipe de Pierre Colas avait demandé au Conseil Général de limiter la vitesse à 70 ou 50km/heure, ce dernier avait refusé. Nous avons réitérés notre demande courant 2015. Nous avons contacté notre conseillère départementale, Marianne Darfeuille. Une réunion en mairie s'est tenue en février avec les services du Département. La limitation à 70km/h a été accordée. Nous remercions bien vivement Marianne Darfeuille pour son aide précieuse. Nous aurons en charge la signalisation.

Fête patronale 16 et 17 juillet. La course cycliste organisée par le Vélo Club de Feurs Balbigny a lieu le samedi après midi. Le feu d'artifice sera tiré le dimanche à 23h.

M le Maire souhaite que la course cycliste du samedi de la fête ne soit pas reconduite l'année prochaine. Il propose d'accueillir une arrivée d'étape du prochain Tour du Roannais. L'arrivée devrait apporter de l'animation dans le village et bénéficier économiquement à nos commerçants.

Conseil Municipal des jeunes Cette année la chasse aux œufs était organisée par le groupement des CMJ de Feurs, Pouilly les Feurs et Civens.

Le mauvais temps a eu pour conséquence l'absence des 2/3 des inscrits. Les participants de notre commune sont déçus, l'ambiance était moins intimiste et les œufs trop faciles à « dénicher ». Cette initiative était portée par les trois communes, le but était d'organiser une fête plus importante. C'était aussi l'occasion pour nos jeunes conseillers de rencontrer leurs homologues voisins. Le prochain CMJ se prononcera sur l'avenir de la chasse aux œufs.

Les élus entourant le CMJ ont sensibilisé également les jeunes conseillers sur la journée du 8 mai. Les jeunes ont joué le jeu, en lisant des extraits de lettres de jeunes condamnés à mort à l'occasion de la commémoration du 8 mai 2016. Félicitations à toute l'équipe.

Téléthon. Monsieur le Maire s'est entretenu avec Marie-Paule Roubin qui souhaite prendre du recul par rapport à l'organisation du Téléthon. Il rencontrera prochainement les associations.

Plantes invasives. Le mercredi 8 septembre dernier, « une rencontre citoyenne » a été organisée afin de sensibiliser sur le problème que pose l'ambrosie. Nous pensons renouveler cette journée. Dominique Dubois devrait nous proposer d'aller à la rencontre d'autres plantes invasives comme la Renouée du Japon.

Désherbage. La vente des pesticides sera interdite aux particuliers ainsi que leur usage dans un avenir proche. Cette interdiction sera effective également pour l'entretien des espaces verts accessibles ou ouverts au public dans toutes les collectivités locales.

Nous allons par conséquent arrêter progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires. Nos employés désherbent déjà manuellement une grande partie de la commune. Le stock de produits restants sera utilisé pour les lieux difficiles comme les parkings (covoiturage, salle des fêtes)

Forum des associations. Samedi 28 mai de 10h à 14h, une nouvelle « porte ouverte » des associations aura lieu à la salle des Balcons du Forez. La MJC, le Tennis de table, les Baladins, le Comité des fêtes, les classards, seront heureux de vous accueillir. **Venez découvrir, vous renseigner,** la buvette sera tenue par les classards, vous pouvez également apporter votre pique-nique.

Voisins vigilants. Un protocole « participation citoyenne » sera signé le 2 juin prochain avec la gendarmerie. Ce protocole a pour but d'apporter une action complémentaire dans la lutte contre les délinquances sous la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué de « voisins vigilants référents ». Aujourd'hui une dizaine de personnes réparties dans différents quartiers ou lotissements sont considérées comme voisins vigilants. D'autres personnes pourront toujours les rejoindre en s'adressant à la mairie.

Manifestations à venir.

Samedi 28 mai : Forum des associations

Vendredi 1^{er} juillet fête de l'école

Samedi 16 et dimanche 17 juillet fête patronale

Vente de brioches dès le vendredi

Course cycliste, 14 h samedi après midi

Retraite aux flambeaux, bal des jeunes le samedi soir

Dimanche apéritif offert par la municipalité 11h30

Concours de sculptures de bonbons, repas le soir

Feu d'artifice à 23h